LA GRÊLE

Hélas, il faut déchanter ! Après l'apparition trop fugitive d'un soleil éclatant, digne accompagnateur d'un printemps s'annonçant magnifique, les nuages noirs, gris, mornes, se sont remis à courir dans le ciel trop bas... Le froid est revenu et, si nous en croyons certains météorologistes, d'abondantes chutes de grêle nous menacent dans un avenir tout proche. Mais laissons là ces tristes prophètes aux prédictions souvent démenties par les faits, et voyons un peu aujourd'hui en quoi consiste cette grêle, à la formation si mystérieuse, cette grêle énigmatique, sinistre faucheuse des fleurs et des fruits de la terre.

La grêle fut autrefois considérée comme l'instrument terrible des vengeances divines. Le serf cultivateur la craignait plus que la peste, le choléra et autres maladies à peu près disparues chez les civilisés d'aujourd'hui. Le pauvre serf avait de bonnes raisons pour s'émouvoir par avance de la venue des ondées de glaçons célestes ; le seigneur lui réclamerait avec cent autres impôts extravagants les redevances en nature de sa terre, dût celle-ci ne donner que le dixième de la récolte ordinaire ; le curé trouverait en la catastrophe un moyen nouveau de doubler la prime d'assurance contre le fléau... à venir l'an d'après. Bref, après le repas des grêlons, du seigneur, du curé et des autres parasites, il resterait au serf le droit de mourir de faim, ou à peu près, avec toute sa famille...

A présent, les temps ont changé, le cultivateur est devenu son maître et si la grêle existe comme devant et fauche sa récolte, les Compagnies d'assurance paieront en bonnes espèces le montant du dégât. Et tout serait au mieux dans le meilleur des mondes, si le prix de « la » légume ne profitait pas de l'occasion pour monter un peu plus encore.

Le mystère de la grêle

On sait par observation courante que les chutes de grêle accompagnent les orages. La grêle se présente sous forme de fragments de glace arrondis atteignant exceptionnellement une grosseur très notable, on a ramassé des grêlons de la grosseur d'un œuf de poule et pesant plusieurs centaines de grammes. Les grêlons sont généralement formés d'un noyau neigeux opaque recouvert de couches alternatives de neige et de glace. Le physicien Faye attribuait la possibilité de leur formation à la descente des aiguilles de glace formant les cirrus, nuages de la haute atmosphère portés à une température de 30 à 60 degrés au-dessous de zéro, à travers des nuages moins froids de vapeur d'eau condensée, situés au-dessous d'eux. Les gouttelettes d'eau formant ces nuages gelaient subitement au contact des aiguilles de glace et se collaient à elles ; le phénomène se continuant au fur et à mesure de la chute des cristaux glacés, ceux-ci s'accroissaient en volume et en poids et tombaient de plus en plus vite. Plus le nuage situé sous le cirrus était épais, plus longue était la traversée et plus gros devenait le grêlon. L'explication était fort simple, on le voit, mais elle était cependant loin d'éclairer tous les faits connus et laissait notamment de côté les phénomènes électriques observés lors de toutes les chutes de grêle.

Il y a quelque temps, M. Gabriel, de la Commission météorologique du Calvados, a proposé une explication beaucoup plus rationnelle des faits, et il est remarquable de constater qu'une observation rigoureuse a permis d'en vérifier l'exactitude lors de la chute des premiers « grueux » de cette année.

Pour M. Gabriel, tout orage est formé de la superposition de deux nuages, un nuage descendant du genre « cirrus » formé, nous le savons, d'aiguilles de glace très froides, et un nuage ascendant, un « cumulus », grosse masse arrondie que nous connaissons bien de vue et formée, elle, de microscopiques gouttelettes d'eau en suspension dans l'atmosphère.

Sous l'influence de l'air froid descendu du nuage supérieur, les cumulus se développent énormément et en s'échafaudant les uns sur les autres forment ces grosses masses arrondies, blanches en haut, noires en bas, que l'on désigne sous le nom de nuages d'orage. En même temps, les gouttelettes d'eau se refroidissent au-dessous de zéro « sans se congeler », mais la congélation se produit instantanément lors du contact avec les aiguilles de glace du cirrus.

Le contact des deux nuages est annoncé par l'apparition des éclairs, les deux éléments ont en effet une différence de potentiel électrique très élevée, d'où formation de l'étincelle. L'aiguille de glace rencontrera successivement dans sa chute des milliers de gouttelettes déjà froides qui gèleront immédiatement à son contact et c'est ainsi que se formera et s'accroîtra le grêlon.

Comme l'épaisseur du nuage inférieur peut atteindre plusieurs kilomètres, ainsi que l'ont constaté directement les aviateurs et les aéronautes, on s'explique que le grêlon puisse parfois atteindre des diamètres de 5 à 6 centimètres.

L'aspect du grêlon à son arrivée sur le sol dépend de l'état des régions basses de l'atmosphère. Si leur température est suffisamment élevée, la grêle a le temps de fondre et produit ces énormes gouttes d'eau qui caractérisent les pluies d'orage ; dans le cas contraire, la fusion ne se produit pas et les grêlons arrivent au sol à l'état de glaçons.

La faillite du canon paragrêle

Les explications précédentes montrent tout de suite devant quelle impossibilité matérielle nous nous trouvons « actuellement » pour agir avec efficacité contre la grêle. En effet, le nuage à atteindre serait, non pas le nuage inférieur proche de nous et inoffensif, mais le nuage supérieur, véritable banquise aérienne. Et contre celui-ci nous ne pouvons rien, car sa hauteur est de 8 à 12 kilomètres au-dessus du sol.

Le fameux canon paragrêle, engin pacifique lançant à grande vitesse un anneau de fumée à travers le nuage orageux qu'on jugeait alors le principal coupable, tonnait beaucoup, coûtait cher à alimenter et, disaient les mauvais esprits, semblait plutôt favoriser qu'empêcher les chutes de grêle...

Peut-être pourra-t-on dans l'avenir modifier, entraver la genèse de ce redoutable phénomène météorologique et de quelques autres congénères ? La science nous fait connaître peu à peu la nature des choses et c'est souvent par ses révélations qu'elle nous permet d'agir efficacement sur elle. Là aussi nous pouvons lui faire encore bon crédit.

HENRY LUTIGNEAUX.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
Ouvert depuis le 1er Mai
Nombreux Hôtels et Villas.

Médailles d'Honneur du Travail

— SUITE —

NORD

MM. Victor Denoyelle, à Anzin ; Emile Dentant, à Dunkerque ; Henri Deregnaucourt, à Flines-lez-Raches ; Edouard Dernoncourt, à Anzin ; Joseph Désablens, à Lille ; J.-B. Desbonnet, à Tourcoing ; J.-B. Deseyns, à Saint-André ; Alphonse Desmons, à Roost-Warendin ; Jules Desmons, à Lille ; Léon Desort, à Hélesmes ; Jules Desprez, à Hazebrouck ; Pierre Desramée, à Feignies ; Henri Diévart, à Wahagnies ; Jean Diévart, à Wahagnies ; Charles Douez, à Petite-Forêt ; Joseph Douez, à Valenciennes ; Constant Dubar, à Roucourt par Cantin ; Emie Dubois, à Boussières ; Samuel Ducornet, à Elincourt ; Jules Dufosset, à Frais-Marais ; Alexandre Dufossez, à Douai-Frais-Marais ; Victor Dufour, à Denain ; Ernest Dufranne, à Hautmont ; Charles Dugondtier, à Anzin ; Albert Dussart, à Jeumont ; Arthur Fallot, à Douai-Frais-Marais ; Augustin Fiévet, à Lécluse ; J.-B. Fleuret, à Seclin ; François Fleury, à Rieulay ; J.-B. Flinois, à Douai-Frais-Marais ; Damas Fontaine, à Caudry.

MM. Julien Fourdrignier, à Hautmont ; Eugène Fourez, à Masnières ; Gustave Frère, à Aniche ; Auguste Gérard, à Saint-Hilaire-sur-Helpe ; Mme veuve Cécile Gillot à Haussy MM. Camille Godart, à Neuf-Mesnil ; Casimir Gossart, à Anzin ; Ernest Gourdin, à Escautpont ; Romain Grandame, à Bruay-sur-Escaut François Gravelle, à Sebourg ; Mme Silvanie Grière, à Elincourt ; MM. Sévère Guernard, à Feignies ; Eugène Harduin, à Masnières ; J.-B. Herbin, à Anzin ; Georges Hidoux, à Jeumont ; Léon Hotte, à Hautmont ; Joseph Houssière, à Maubeuge ; Henri Hubert, à Raismes ; Amand Hugot, à Wahagnies ; Auguste Huguet, à Denain ; Alphonse Jacquemin, à Valenciennes ; Victor Jamain, à Maubeuge ; Alfred Joly, à Escautpont ; Fernand Joris, à Douai ; Dominique Laboureur, à Montplaisir-Maubeuge ; Eugène Ladent, à Blaringhem ; Mme Clémence Laforest, à Elincourt ; MM. Emile Laugouche, à Hautmont ; Jules Lalau, à Saint-André ; Victor Landouzy à Pont-sur-Sambre ; Alfred Lapierre, à Anzin

MM. Florimond Lasselin, à Saint-Benin ; J.-B. Laurent, à Solesmes ; Alfred Leclercq, à Maubeuge ; Emile Leclercq, à Anzin ; Léopold Leclercq, àHautmont ; Ruffin Lecoyer, à Fourmies ; Emile Lecreux, à Anzin ; Emile Lefebvre, à Anzin ; Louis Lefebvre, à Marquette ; Chrysole Leleu, à Lille ; Charles Lemaire, à Hautmont ; Erenst Lemaire, à Anzin ; Narcisse Lemesre, à Ronchin ; Alfred Lemoine, à Hautmont ; Toussaint Lempereur, à Solesmes ; J.-B. Lengrand, à Caudry ; Alexandre Leperque, à Anzin ; Augustin Lepronon, à Maubeuge ; Alfred Lérat, à Boussois-sur-Sambre ; Eugène Lermission, à Saint-Saulve ; Rosa Leroy, à Feignies ; Emile Lestoquoy, à Boussois-sur-Sambre ; Eugène Lestoquoy, à Boussois-sur-Sambre ; Gustave Lestoquoy, à Recquignies ; Louis Leys, à Dunkerque ; Charles Libeau, à Hautmont ; Arthur Locqueneux, à Beuvrages ; Benoit Loucheux, à Beuvrages ; Ferdinand Malfait, à Lille ; Alexandre Malmonté, à Douai-Dorignies ; Ernest Mantez, à Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS

M. Beauchamp Alexis, garçon livreur dans la maison Auguste Bar, à Aire-sur-la-Lys. — Mlle Brébion Marie-Céline, employée dans la maison Coudry frères, à Calais. — M. Bréfort Stéphane-Joseph, chef modeleur à la société des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer, à Outréau. — M. Comyn Eusèbe-Henri-Louis, garçon boulangerdans la maison Victor et René Ponche-Allart, à Lens. — M. Courat Louis, receveur-encaisseur à la compagnie française d'éclairage et de chauffage par le gaz, à Calais. — M. Cuvelier Jules, magasinier à la société des anciens établissements Edard, à Arques. — M. Damman Auguste, ouvrier cuiseur à la société des tuileries de Wardrecques à Racquinghem. — M. Dehenne Jérémie, ouvrier menuisier à la société anonyme des tuileries de Wardrecques à Wardrecques. — M. Delattre Alphonse-Nicolas, comptable dans la maison Auguste Bar, à Aire-sur-la-Lys. — M. Dupuis Pierre-François, ouvrier mouleur à a société des produits céramiques et réfractaires de Bouogne-sur-Mer au Portel. — M. Four Juste-Grégoire-François, ouvrier moueur à a société des produits céramiques et réfractaires de Bouogne-sur-Mer, à Outréau. — Mme Gracient, née Darras Anna-Ambroisine-Marie, ouvrière emballeuse à la manufacture des biscuits Vendroux à Guines. — M. Gressier, Gustave-Adolphe, représentant de la maison Coudry frères, à Calais. — M. Jacquart Charles-François-Joseph, directeur de la maison Paul Courtin à Avion. — M. Joly Eugène, ouvrier plombier, installateur à la compagnie enropéenne d'éclairage et de chauffage par le gaz, à Boulogne-sur-Mer. — M. Lacroix Albéric, ouvrier maçon à la société anonyme des tuileries de Wardrecques à Wardrecques. — M. Magrit Charles-Bonaventure-Pierre, ouvrier mouleur à la société des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer à Outréau. — M. Macquet Léon-Joseph, ouvrier verrier à la société anonyme des anciens établissements Edard, à Arques. — M. Marié Auguste, manutentionnaire à la société des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer, à Saint-Eteinne-au-Mont. — M. Morel, Henri-Joseph, garçon brasseur, dans la maison Norel à Béthune. — M. Nicolle Emile-Joseph, chauffeur dans la maison Jules Guilbert, à Saint-Omer. — M. Saintoyen Louis-Antoine, chef de fabrication à la société anonyme des anciens établissements Edard à Arques. — M. Terrier, des produits céramiques et réfractaires de Boulogne-sur-Mer à Outréau. — M. Vanacker, Marcelin-Félix, ouvrier verrier à la société anonyme des anciens établissements Edard à Arques. — Auguste-Henri, ouvrier mouleur à la société M. Volant, Jules-Léon, magasinier à la compagnie européenne d'éclairage et de chauffage par le gaz, à Boulogne-sur-Mer.

T. S. F.

CONCERTS RADIOLA, 1er MAI (1). — 17 h. 05 Bul. financ. et cours des ch. ; Cours de la B. du Comm. de Paris ; 17 h. 15 Mat. music. avec le conc. des sol. de Radiola : 1. Inventions, N° 1 et 2 Piano, Bach ; 2. Suite en la min., viol. et piano (Preludio, gavotte viv. et menuet) : Caix d'Hervelois. ; 3. 2e Sonate fl. et piano (Alleg. siciliano et alleg.) Bach ; 4. Son. violonc. et piano (Alleg. andante et finale, St-Saens ; 5. Romance en la dièze majeur, piano Schuman ; 20 h. 45 Ouvert. de Si j'étais roi (Adam) ; Infodmations ; 21 h. Emis. musicale avec le conc. de M. Obein, de l'Opéra : 1. Tempo di valza et saltarelle (Th. Dubois) ; 2. Vieille valse viennoise (Kreissler) ; 3. Air de Si j'étais Roi, chant. M. Obein (Adam).

CONCERTS RADIOLA (2). — 21 h. 4. Air de ballet fl. (Donjon) ; 5. Le petit chat, poésie dite par Radiolo (Ed. Rostand ; 6. Comme les papillons (M. Pesse) ; 7. Bohémienne, violonc. (Himlemacher ; 8. (a) Air de la Fille du Far-West (Puccini) ; (b) Air de Canio de Paillasse, chanté M. Obein, Léon Cavallo ; 9. La Cigale (N° 1).

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T. — 1er mai Longueur d'onde 450 mètres. Cours d'anglais.

A 20 h. 45, Cours de lecture au son (Signaux Morse).

A 20 h. 55, Fragments du Barbier de Séville, de Resialla, d'après la Comédie de Beaumarchais

A propos des ondes courtes

Dans une intéressante conférence qu'il a faite à New-York, à l'Institut of Radio Eengineers, Marconi a insisté sur l'extrême intérêt que présente l'étude trop négligée des ondes très courtes. Ce sont elles qui permettront une application vraiment universelle de la T. S. F. En particulier, les résultats déjà obtenus permettent d'espérer que grâce à elles, la T. S. F. dirigée sera un fait accompli.

Aussi bien, les émissions de l'Ecole des P. T. T. sur 450 mètres, si remarquables pour leur incomparable netteté, méritent-elles d'être attentivement suivies. Les « Annales des P. T. T. » d'avril donnent toutes les indications nécessaires pour des montages simples sur cadre et sur antenne, donnant une bonne réception.

La radiotéléphonie commerciale fonctionne en Allemagne

On signale l'ouverture au public du service officiel de radiotéléphonie commerciale allemand.

Il fonctionne de la façon suivante : au siège central, à Berlin, les nouvelles économiques les plus importantes arrivent du monde entier, la plupart par radio. Elles sont réunies et lues aussitôt devant un microphone. Celui-ci est relié directement à la station principale de Kœnigswusterhausen, qui répand les nouvelles dans toutes l'Allemagne. L'administration des postes prélève une légère redevance chez chaque abonné.

140 villes sont déjà reliées au central et le nombre des abonnés se multiplie chaque jour. En automne commencera, dans les mêmes conditions, la transmission des nouvelles de presse et des auditions musicales.

Le développement de la T.S.F. aux Etats-Unis

Il y a exactement un an que le gouvernement américain a officiellement autorisé le premier service d'informations par T. S. F. L'extension s'est rapidement faite. Le nombre des postes récepteurs est inconnu, mais on compte 542 stations émettrices. La Californie en possède à elle seule 66. Dans le seul mois de mai 1922, 97 licences nouvelles ont été accordées.

Cette rapide multiplication n'est pas sans inquiéter les autorités chargées du contrôle. Elle a causé ces temps derniers des brouillages d'ondes dont ont fort souffert les services officiels. Et voici que les journaux annoncent, en protestant du reste contre ce qu'ils appellent un véritable accaparement, que M. Henry Ford, le grand industriel, se propose de faire installer 400 stations pour pouvoir diriger plus commodément ses nombreuses et vastes entreprises !

En présence de cette situation, le gouvernement des Etats-Unis semble vouloir promulguer une sévère réglementation de l'émission, ce qu'il s'était énergiquement refusé à faire jusqu'à ce jour

La ménagère économe demandera de préférence les
Teintures
HIRONDELLE
pour teindre soi-même tout tissu et raviver les étoffes
En Vente dans toutes les bonnes maisons de
DROGUERIE ÉPICERIE et MERCERIE
FABRIQUÉES PAR LES ÉTABLTS RICHTER à LILLE (Nord)
Maison fondée en 1849

Où il est démontré qu'il ne faut pas toujours prendre le temps comme il vient

Ceci est plus particulièrement destiné aux trop nombreux malades qui, ayant en vain lutté contre leurs souffrances, se résignent avec désespoir à une existence faite d'un perpétuel martyre ! Et cependant, beaucoup de ces malades retrouveraient certainement la santé s'ils se confiaient aux Pilules Pink.

Prenons, par exemple, le cas de M. et Mme Deligand, qui exercent la profession de lapidaires au Mont-Saint-Siméon (Seine-et-Marne).

M. et Mme Deligand ont été tous deux malades, le mari pendant un an, la femme pendant plus de deux ans :

« Ma maladie a débuté par de violents maux de tête — écrit M. Deligand — bientôt accompagnés de douloureuses crampes d'estomac et d'un grand abattement physique et moral. J'avais, en outre, des points de côté, de l'essoufflement, des étourdissements, mais c'était surtout les maux de tête qui me faisaient souffrir. Aucun médicament n'avait pu me soulager. Ce n'est que du jour où j'ai commencé le traitement des Pilules Pink, que je me suis senti mieux. Et je reconnais que si je suis bien portant aujourd'hui, c'est aux Pilules Pink que je le dois. »

Mme Deligand, accusait des troubles également sérieux :

« Je ne pouvais pas manger de viande — nous dit-elle — j'avais de continuels dérangements de corps et j'étais tombée dans un tel état de faiblesse que je pouvais à peine marcher. Je souffrais également de maux de tête et je dormais très mal. Eh bien ! les Pilules Pink m'ont débarrassée de tous ces maux. Je me sens à présent tout à fait bien. »

Les troubles dont souffraient M. et Mme Deligand étaient bien symptomatiques d'un profond appauvrissement du sang et d'un affaiblissement du système nerveux. C'est pourquoi les Pilules Pink ont si bien réussi. C'est qu'en effet, ces Pilules sont vraiment un régénérateur du sang et du système nerveux hors de pair, manifestant toujours une rapide et durable efficacité contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge.

Toutes Phcies : 4 fr. 50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

Bulletin Economique

MARCHES DE LA REGION

HAZEBROUCK, 30. — 166 blocs de beurre pesant 2.900 kilos vendus de 10 à 12 fr. le kilo ; 1.325 kilos de beurre en pièces, 12.50 à 9.50 le k. ; 13.200 œufs 7 à 8.50 les 26 ; 200 kilos de pommes de terre, 1.80 le k. ; 55 poulets, 19 à 21 fr. la pièce ; 300 poules, 20 à 21 fr. pièce ; 150 lapins, 17 à 23.50 pièce.

DUNKERQUE 30. — 2323 k. de beurre ont été cédés au marché au prix moyen de 13 fr. 50 le k.

Les autres denrées ont été achetées aux prix suivants : Cafés, 1re qual. 10 fr. ; 2me qual. 9 fr. 50 ; 3me qual. 8 fr 70 le kilo. Chicorée en grain 2 fr. 70, en poudre 2 fr. 40 le kilog. Chocolat : 1re qual. 7 fr. ; 2me 6 fr. 50 ; 3me 5 fr. 80 le kilog.

Fromages : Roquefort 12 fr. ; Bergues 8 fr. ; Gruyère 13 fr. le kilog.

Camembert, la boîte, 2 fr. 25.

Viande : Bœuf filet 18 fr. ; veau 20 fr. ; mouton gigot 17 fr ; jambon cuit, 22 fr. le kilo.

Pommes de terre : 0.35, rondes, 0.20, longues 0.25 le kilog. Oignons : rouges, 0.60, blancs, 0.50 le kilo ; Poireaux : la botte 0.50 ; Carottes : 0.25 le kilog. ; Poisons : raies, 4 fr., rougets, 6 fr. 50, morue sèche : 4 fr. 50 le kilog. ; Charbon au détail : 7 fr. 50 le 50 kilog. ; Lait : 1 fr. 10 le litre.

LANDRECIES, 28. — Beurre en gros, 10 à 10.50 le k. ; au détail, 11.50 ; œufs frais, 0.30 pièce ; fromage blanc, 0.50 le k. ; pommes de terre, 3 k. pour 1 fr. ; nouvelles, 2.50 le k. ; petits pois, 3.50 ; oignons nouveaux, 0.50 le k. ; carottes, 0.40 ; aulx, 2.50 ; échalottes, 2.75 ; asperges, 5.50 la botte ; choux verts nouveaux, 0.75 à 1.25 ; choux-fleurs, 2 fr. ; laitue, 0.60 ; artichauts, 1.25 à 2 fr. ; poireaux, 0.25 à 2 fr. la botte ; cresson, 0.50 ; carottes nouvelles, 2 fr. ; navets nouveaux, 2 fr. ; céleri, 0.25 le pied ; radis, 0.50 à 1 fr. la botte ; oranges, 3 pour 0.50 ; citrons, 3 pour 1 fr. ; pommes, 0.50.

Apprenez sur place ou par correspondance la
COMPTABILITÉ
en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU
SUCCURSALE de LILLE, 78bis, Bould de la Liberté
PROGRAMME GRATUIT

NŒUX-LES-MINES, 30. — Beurre, 6 à 6.50 la livre ; œufs, 8 à 8.50 les 26 ; camembert, 2.25 la boîte ; roquefort, 12 fr. le k. ; gruyère, 12 fr. ; port-salut, 10 fr. ; hollande, 10 fr ; brie, 10 fr. ; maroilles, 7.50 la brique ; pommes de terre, 0.25 le k. ; pommes de terre nouvelles, 1.50 à 1.75 ; carottes, 0.30 ; navets, 0.25 ; oignons, 2 k. pour 1.25 ; poireaux, 0.30 à 0.75 la botte suivant grosseur ; céleri, 0.10 le pied ; salsifis, 2 fr. la botte suivant grosseur ; artichauts, 1 à 1.25 pièce ; choux verts, 0.75 à 1 fr. ; choux-fleurs, 2 à 3 fr. ; laitues, 0.50 pièce ; cresson, 5 bouquets pour un franc ; épinards, 1.50 le k. ; radis, 0.40 la botte ; thym, 0.40 la touffe ; citrons, 0.30 pièce ; oranges, 0.25 ; bananes, 0.50 ; poules, 26 à 38 fr. la couple ; poulets, 24 fr. ; pigeons, 6 à 8 fr. ; canards, 28 à 34 fr. ; lapins domestiques, 3 à 18 fr. suivant grosseur.

Condition publique des matières textiles à Tourcoing

ENTREES DU 23 AU 28 AVRIL

Laine peignée. — Lundi, 140.994 ; mardi, 88.773 mercredi, 135.029 ; jeudi, 132.483 ; vendredi, 125.446 ; samedi, 117.631. Total, 740.356.

UGÉOL SEUL TRAITEMENT GARANTISSANT la guérison des VOIES URINAIRES
chez l'Homme et chez la Femme.
Blennorragie, goutte militaire, rétrécissements, filaments, cystite, prostatite, pertes, métrite, salpingite, ovarite, etc.
NOUVELLE MÉTHODE SPÉCIALE INTERNE et RECTALE
La Boîte : 15 fr. TOUTES PHARMACIES
ou à défaut 15'50 fco (les 3 boîtes 45 fr fco) adressés à :
UGÉOL 22 Bd Sébastopol PARIS

Laine filée. — Lundi, 21.097 ; mardi, 32.396 ; mercredi, 38.018 ; jeudi, 26.231 ; vendredi, 36.938 samedi, 28.713. Total, 183.393.

Laines diverses. — Lundi, 27.148 ; mardi, 28.708 ; mercredi, 45.775 ; jeudi, 29.516 ; vendredi, 57.025 ; samedi, 18.444. Total, 206.616.

Coton — Lundi, 3.975 ; mardi, 7.404 ; mercredi, 3.556 ; jeudi, 1.846 ; vendredi, 3.503 ; samedi, 8.286. Total, 28.570.

Nombre de lots. — Lundi, 101 ; mardi, 129 ; mercredi, 174 ; jeudi, 109 ; vendredi, 146 ; samedi, 124. Total, 783.

Conditionnements, 2.472 ; Titrages, 239 ; Dégraissages, 13.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 30. — Clôture. — Tendance calme ; ventes, 4.100 balles : Avril, 495 ; mai 493 ; juin, 480 ; juillet, 468 ; août, 456 ; septembre, 442 ; octobre, 423 ; novembre, 415 ; décembre, 411 ; janvier, 405 ; février, 402 ; mars, 401.

NEW YORK, 30. — Clôture. — Mai, 2770 ; juillet, 2649 ; octobre, 2395 ; décembre, 2360.

LIVERPOOL, 30. — Clôture. — Mai, 1450 ; juillet, 1430 ; octobre, 1313 ; janvier, 1263 ; mars 1248.

Le lundi, jour de bourse commerciale à Tournai

La Bourse industrielle, commerciale et agricole de Tournai nous communique :

« A la demande de nombreuses firmes importantes de l'étranger et des places de Bruxelles et d'Anvers, notre Comité s'est réuni et a examiné la possibilité de donner satisfaction aux demandes qui lui sont faites.

Considérant que le samedi après-midi devient de plus en plus un jour de chômage, et soucieux de sauvegarder les intérêts qui lui sont confiés, le Comité a décidé que dans le but de donner une plus grande vitalité à notre organisme et de lui assurer le plus de développement possible de changer le jour de la Bourse.

Le jour qui lui a paru le plus favorable et répond le mieux aux nécessités présentes est, lui semble-t-il, le lundi matin, à partir de 10 heures.

Ce changement entrera en vigueur à dater du lundi 7 mai.

Le choix de ce jour permettra aux personnes fréquentant la Bourse de Courtrai, de venir en Bourse à Tournai le matin et de prendre le train pour Courtrai à 13 h. 40 ».

A NOS LECTEURS

***

Pourquoi l'efficacité de NOS PETITES ANNONCES POPULAIRES est-elle incontestable ?... Parce que tous les jours, avec nos DIX EDITIONS, elles sont lues dans tous les milieux de quatre départements.

Profitez donc de ces grands organes de publicité, non seulement vous obtiendrez entière satisfaction, mais vous paierez bien moins cher, puisque LA LIGNE vous sera comptée

Pour les DEMANDES D'EMPLOIS. . 0.50
Pour les OFFRES D'EMPLOIS . . . 0.75
Pour les AVIS DIVERS, CESSIONS . 0.90

SANS AUCUNE AUGMENTATION pour la formule " Prendreadressé au Bureau du Journal " ou " Réponse écrite au Bureau du Journal ".

Toutes les insertions apportées en nos bureaux avant cinq heures du soir, paraissent le lendemain matin.

Bourse de Lille du 30 Avril 1923

Charbonnages	C. pr.	Pr c
Albi	522	52
» Part	1485	1490
Aniche	1004	998
Anzin	1199	1199
Béthune	2693	2693
» 10e	254	253
Blanzy	1674	1675
Bruay	2391	2380
» 10e	243	244
Carvin	718 50	711
Ch. Boulonn	212	219
Clarence	406 50	...
Courrières	525	525 50
Crespin	170	...
Douchy	1280	1320
Dourges	591	587
Escarpelle	1265	1279
Ferfay	495	499
Flines	31	31
Lens	317 25	315
» 10e	170	...
Liévin	238 75	237
» c. de 30 act	7262	7210
Ligny	1301	1300
Marles 70 %	360	355
Nord d'Alais	68	68
Ostricourt	790	794
Thivencelles	265	265 25
Vendin	197	196
Vicoigne	535	535
» 10e	280	...
Vimy	397	395
Pétroles	**C. pr.**	**Pr c.**
Alexander	243	242
Bordeni	242 50	242 50
Bustenari	310	309

Pétroles	C. pr.	Pr c
Dabrowa Cap	637	630
Estera	210	209
Fin. Pétrole	373	365
Fr Polonaise	449 50	432
Grabownika	300	299
Ind. Pologne	265	...
Karpathes	630	619
Lille-Bonn. ord.	1253	1253
» » prior.	1692	1693
Milano	282	280
Monte-Carlo	404	400
Omn. Pét. Nord	680	675
Polana	185	...
Potok	660	666
Pétr. Premier	335	333
Raff. Pét. Nord.	806	818
Ratoczin	729	719
Silva-Plana	245	240
Wankowa	749	730
Zagorz	145	...
Métallurgiques	**C. pr.**	**Pr c**
Blanc-Misseron	760	750
Aciéries France	585	585
» Longwy	970	965
Sambr. et Meuse	2630	2630
Ch. de France	274	275
Nicaise	1097	....
» Part	670	...
Aubr. et Viller.	803	...
Biache-St-Vaast	5990	....
Etabliss. Cail	624	625
Denain-Anzin	2520	2420
Escaut Capital	2145	2150
Escaut Jouiss.	1809	1809
Etabliss. Arbel	646	665

Métallurgiques	C. pr	Pr c.
Fives Lille	1885	1935
Nord et Est	516	520
Mat Fr Belge	1885	1093
Senelle-Maub	1725	1704
Mat Transports	365	370 50
Valeurs diverses	**pr**	**Pr c.**
Compt. Linier	1199	1197
Etabl. Agache	1650	1633
Cot St-Quentin	550	...
Tiberghien	645	659 50
» Part	2145	2200
Filatres du Nord	1251	1249
Kuhlmann ex d	630	645
Tuil. Beauvais	1426	...
» Part	640	...
Verrerie	203	202
» Part	111	...
Gl. verres sp	4550	4650
Gl. Aniche lib	1851	....
» n. lib	1860	1965
Cimts Haub	445	435
Cimts Français	5460	5530
Cimts Boulonn	818	809 50
El. et G. du Nd	375	382
Energ. El. N Fr	415	416
Bons du Trésor	496	...
Bons du Tr. (2e)	484	485 25
Obl. Houillères	460	463
» (2e)	469	470
Oblig. Lens	489	487
Obl. Dt Nord 6 %	465	...
Cr. Nat. 1919	471 50	470
» 1920	475	474
» 1921	514	514
» 1922	487	...
» 1922 (2e)	494 50	...
» 1923	406 50	498

Le mois se clôture sur une tendance faible. On fléchit assez sérieusement sur Silva à 238, la part à 2.017, Karpathes à 614. Les Charbonnages sont sans grands changements, en cloture on côte Bruay 2.387, Courrières525, Liévin 239. La Métallurgie seule reste active. On termine à 1.950 sur Fives, 2.443 sur Denain. Pechelbronn à des demandes à 690.

BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL

Les exigences des capitaux pour reports ont été plus grandes qu'on ne s'y attendait. On a payé 5 1/2 au Parquet et 7 1/2 en coulisse. Aussi ces exigences ont-elles alourdi le marché qui aurait dû être bien impressionné par les nouvelles de Londres, dont seules ont bénéficié quelques valeurs d'arbitrage.

Nos rentes ont été fermes. Le 3 % s'est avancé à 57.75 ; 4 % 1917 fermé à 62.50 : 1918 hésitant à 61.42. Le 5 % s'alourdit à 75.60 et 1920 à 88.95. Excellente tenue du 6 % qui reprend à 89.45. Les obligations du Crédit National se sont inscrites à 770 1919, 1920 à 473.50, 1921 à 514 et 1922 à 487.50. Les fonds turcs ont été assez soutenus.

Les établissements de Crédit se sont montrés plus hésitants. On a vendu les valeurs de sucre et laissé fort indécis Pathé. Bonne tenu ede Penarroya, Gafsa e tThomson Houston. Le Rio finit en meilleure tendance.

Londres a acheté en coulisse les mines d'or et la De Beers. La Mexican Eagle demeure assez discutée. On abandonne les valeurs russes pour s'orienter à nouveau vers les caoutchoucs plus soutenus.

La livre sterling a repris à 68.385 et le dollar à 14.775. L'Italien se retrouve sans changement à 72.50. Prague est plus soutenu à 44. Berlin s'alourdit encore à 0.05.

BANQUE DE L'INDO-CHINE. — Le solde du dividende de l'exercice 1922 sera de 70 francs. Le dividende total sera ainsi de 135 fr. contre 125

ELECTRICITE ET GAZ DU NORD. — Les trois quarts restant à verser sur les actions nouvelles, soit 187.50, sont appelés pour le 1er juin.

TRAMWAYS ELECTRIQUES DE LILLE ET DE SA BANLIEUE. — L'assemblée ordinaire est convoquée pour le 24 mai ; dépôt des titres 15 jours au moins à l'avance.

COURRIERES. — Les actionnaires sont convoqués le 29 mai en assemblée ordinaire à l'Hôtel de Ville de Douai.

BANQUE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE EQUATORIALE. — Le dividende sera payé le 1er mai, 45 francs net au nominatif ; 40 fr. 99.173 au porteur et 28 fr. 125 aux actions non libérées.

ENERGIE ELECTRIQUE DU NORD DE LA FRANCE. — Le Conseil proposera de maintenir le dividende à 30 fr. par action.

BANQUE DU RHIN. — Bénéfice de 1922 : 2.641.000 fr. contre 2.145.511 fr. ; dividende 11.25 contre 10 fr. ; assemblée le 4 mai.

ETABLISSEMENTS AUBERT. — L'assemblée ordinaire a fixé le dividende à 14 fr. par action, payable à partir du 1er mai. L'assemblée extraordinaire a reconnu la sincérité de la souscription aux actions nouvelles. Le capital est ainsi porté de 4 à 5 millions. Le Conseil est autorisé à le porter à 10 millions et à émettre 4 millions de francs d'obligations.

LE CHANGE

PARIS, 30. — Londres, 68.385 ; Londres chèques, 68.50 ; New-York, 14.775 ; Belgique, 86.20 ; Danemark, 275.25 ; Espagne, 225.25 ; Hollande, 576 ; Italie, 72.50 ; Prague, 44 ; Suède, 396 ; Suisse, 267.75 ; Vienne, 21 ; Pologne, 00.35.

Imprimerie du Réveil du Nord
188 bis, rue de Paris, Lille.
Le gérant : Emile GEST.

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE VII

Jérôme Cardinet

(Suite)

Si le résultat de ce retour fulgurant dans le passé était qu'au lieu d'accueillir avec indifférence la nouvelle d'une mort qui aurait dû satisfaire sa haineuse rancune, elle était douloureusement frappée.

Et il lui venait même au cœur un sentiment inattendu de la part de cette fille qui, quelques heures auparavant, crachait son mépris au visage de l'être qui lui avait donné le jour... celui de la pitié et du pardon...

Mais quand Jérôme Cardinet releva enfin les yeux vers elle, Lilyane avait eu le temps de se composer une attitude...

Et ce fut d'un ton en apparence dépourvu de toute émotion qu'elle disait alors :

— En effet, voici vos recherches singulièrement facilitées... et pour peu que le journal fasse allusion à l'enfant, qui devait se trouver avec Jacques Morestier...

— C'est que, précisément, interrompit le détective, il n'est du tout question de lui dans l'entrefilet que je viens de lire...

Lilyane devint toute pâle.

— Qu'est-ce que cela signifie ? demanda-t-elle.

— Ou bien que l'information parue dans ce journal est incomplète... ou bien qu'avant de mourir, son ravisseur aurait eu le temps de metre le pauvre petit en lieu sûr.

— Mais il faudrait être fixé tout de suite ! s'écria Lilyane avec emportement.

Déjà Jérôme Cardinet se levait.

— Calmez-vous, Mademoiselle, conseilla-t-il. Il ne me faudra pas longtemps nour savoir à quoi m'en tenir... et avant une heure je vous aurai téléphoné le résultat d'une démarche que je vais faire immédiatement chez le commissaire de police du quartier où Jacques Morestier a été ramassé mort, lequel est précisément de mes amis... et d'une visite que je ferai ensuite à la Morgue, pour m'assurer que le défunt est bien l'homme dont vous m'avez donné le signalement.

Lilyane n'allait avoir garde de retenir davantage son visiteur...

Ce qui importait avant tout, à cette heure, c'était de savoir ce qu'était devenu Jean... et s'il n'avait pas été trouvé en compagnie du moribond, de se mettre sans tarder à sa recherche...

C'était ce qu'allait faire Jérôme Cardinet : tout ce qu'elle aurait pu lui dire désormais eût été superflu et eût constitué une cause inutile de retard.

— Oui... allez, fit-elle, et hâtez-vous...

Alors, tandis que le détective, l'ayant saluée jusqu'à terre, sortait en toute hâte, elle s'abîmait dans un monde de pensées...

— Voilà une affaire bien singulière, songeait Jérôme Cardinet quand il eut repris place dans son taxi, après avoir donné au wattman l'ordre de le conduire au commissariat de police du quartier de l'Odéon.

« Si j'étais homme à m'abandonner aux seules déductions de l'imagination, j'éclaircirais les points que ma charmante cliente a laissés volontairement dans l'obscurité en disant que feu Jacques Morestier est le père du petit Jean... que je persiste à croire le fils et non le frère de Lilyane d'Avril... et toute l'histoire de cette femme se ramènerait au banal scénario de l'épouse ou de la concubine qui a abandonné avec son enfant le domicile commun pour aller demander au trafic de ses charmes des ressources plus importantes que celles dont peut disposer son pauvre bougre de compagnon et qui, retrouvé un beau jour par celui-ci, est victime de sa justicière brutalité.

« Oui, mais je ne me contente pas de supposer, moi... je fonde mes suppositions sur quelque chose de précis... et pour l'instant je n'ai que de vagues données...

« Donc, Jérôme, mon ami, ne t'arrête pas sur une impression et donne aux événements le temps de te renseigner complètement...

« C'est égal... ce brave vicomte a une flatteuse confiance en moi pour m'avoir recommandé à la femme qu'il m'avait chargé précédemment de surveiller... Mais je lui ai rendu la monnaie de sa confiance en feignant de ne pas le connaître...

« Il est vrai que, fine mouche, cette charmante enfant m'a tout l'air de savoir à quoi s'en tenir sur la surveillance dont elle a été l'objet, car elle me l'a carrément fait entendre...

« Mais, comme je suis resté imperturbable... j'ai ainsi, en un instant, gagné également toute sa confiance...

« Me voici donc dans une situation excellente... puisque je suis maintenant à même de toucher du vicomte de nouveaux honoraires en reprenant pour lui une surveillance d'autant plus commode à exercer désormais que celle qui en sera l'objet est devenue ma cliente...

« Et qui sait si M. d'Armoise fils n'a pas eu cette idée derrière la tête quand il m'a recommandé à Mlle Lilyane d'Avril ?

Sur ces mots, qui prouvaient que Jérôme Cardinet était de ces gens qui savent manger à deux râteliers en même temps, le gros détective reprit son journal du soir, dont il n'avait encore fait qu'une lecture incomplète, et continue d'y chercher si, selon sa rustique expression, il n'avait pas encore quelque chose à y glaner.

Sa lecture l'occupa jusqu'au bout de son voyage.

Le commissaire de police, qu'il venait voir, arrivait précisément à son cabinet au moment où Jérôme Cardinet descendait de taxi devant ses bureaux.

Il fut, en conséquence, immédiatement reçu et, en quelques mots, exposa à son ami qu'il désirait se renseigner sur la mort soudaine, place Médicis, du dénommé Jacques Morestier, sans — bien entendu — lui révéler pour le compte de qui ce renseignement lui était nécessaire.

Le commissaire de police lui donna sans difficulté connaissance du rapport de ceux de ses agents qui avaient ramassé le cadavre de Jacques Morestier, et lui permit même d'en prendre copie.

Ce rapport ne mentionnait nullement qu'un enfant de cinq ans se fût trouvé à ce moment en compagnie du défunt...

Le détective en conclut que le petit Jean avait bel et bien disparu.

A la Morgue, où Jérôme Cardinet se fit ensuite conduire, et où il était très connu, il fut tout aussitôt mis en présence du cadavre de Jacques Morestier, en qui il n'eut pas de peine à reconnaître l'individu dont Lilyane lui avait donné le signalement.

Il entrait alors dans un café d'où, à mots couverts, il téléphonait à Lilyane le résultat de ses premières investigations.

— Ne vous désolez pas, Mademoiselle, acheva-t-il, je mets immédiatement en campagne mes meilleurs collaborateurs... et je ferai l'impossible pour retrouver l'enfant perdu...

Il remontait alors en taxi et regagnait la rue de Maubeuge, où il arriva comme trois heures sonnaient.

Les bureaux de son agence occupaient tout un vaste appartement, qu'il avait aménagé d'une façon assez luxueuse, par égard pour la clientèle très aisée qui avait, d'ordinaire, recours à ses offices.

Son cabinet personnel était, notamment, une pièce fort élégamment meublée, ornée de tableaux de prix, dont certains étaient les cadeaux de clients reconnaissants, ayant tenu à ajouter un don spécial aux honoraires dus au détective.

Quand il y pénétra, par une petite porte qui lui permettait de ne pas traverser le salon d'attente des visiteurs, une carte se trouvait en évidence sur sa table de travail.

Il y jetait aussitôt les yeux.

Il lut :

Comte Michel d'ARMOISE

Son front se plissa, manifestant l'étonnement le plus grand.

— Décidément, il était dit que j'entendrais aujourd'hui parler de la famille d'Armoise, observe-t-il.

« Que diable peut bien me vouloir le père de mon client ?

Ayant alors sonné son garçon, il lui dit en désignant la carte de visite :

— Il y a longtemps que ce Monsieur est là ?

— Oui, fit le garçon... Il est arrivé comme vous veniez de sortir... et, après avoir paru assez contrarié de vous avoir manqué, il a déclaré qu'il demeurerait ici jusqu'à votre retour.

— Alors, il faut lui tenir compte de sa patience. Introduisez-le tout de suite.

Le garçon sortit, puis revint, précédant le riche industriel, au-devant de qui le détective se précipitait en déclarant :

— Vous me voyez confus, Monsieur le Comte, de vous avoir fait attendre. Mais je ne pouvais prévoir votre visite... et les nécessités de mon métier...

Michel d'Armoise eut un geste plein de condescendance qui signifiait son peu de rancune pour un désagrément auquel il s'était exposé lui-même en n avertissant pas le détective de sa venue et, s'étant installé d'autorité, sans attendre que celui-ci l'y conviât, dans le meilleur fauteuil de son cabinet, il attaquait immédiatement :

— Je n'ai pas le plaisir de vous connaître autrement que de réputation... et cependant je viens chez vous, monsieur Cardinet, en toute confiance, pour vous demander de me rendre le grand, l'immense service que voici...

(A suivre).